

Pour tout
renseignement
contactez-nous



Vous êtes gestionnaire de zones humides (forestier, agriculteur, collectivité, particulier) : faites appel au Réseau

Vous avez besoin d'aide pour gérer votre zone humide ? Adhérez au réseau !

- Contactez un des animateurs du réseau pour répondre à toutes vos questions relatives aux zones humides.
- Après une visite des parcelles de zones humides, vous pourrez signer une convention d'adhésion au réseau et ainsi accéder gratuitement à l'ensemble des services proposés.
- L'animateur du réseau réalisera un diagnostic écologique de votre zone humide et définira en étroite collaboration avec vous les modalités de gestion les mieux adaptées au site.
- Vous bénéficierez sur votre site d'un suivi scientifique et technique régulier permettant de mesurer l'efficacité des actions menées.
- Le réseau est également présent pour vous aider dans le montage de dossiers de financement d'éventuels travaux de restauration.

Contact : Mathieu Bonhomme, Erwan Hennequin, Fabienne Nauwynck au 05 55 03 29 07 - fax : 05 55 03 29 30
courriel : info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Avec le soutien financier de :



Ensemble préservons les zones humides

Réseau Zones Humides en Limousin Bassin Adour-Garonne

Besoin d'aide
pour gérer votre
zone humide ?
Adhérez au réseau



Le Réseau d'assistance technique aux propriétaires et aux exploitants est un service d'aide à la mise en place de bonnes pratiques permettant une gestion durable des zones humides. Il est gratuit et ouvert à tous.

Réseau

Gestion

Zone
humide

L'affiliation volontaire au Réseau permet à chacun des adhérents de bénéficier gratuitement d'une expertise qui leur permettra de mieux connaître leur patrimoine et de conseils en matière de gestion durable de ces milieux fragiles.

Parce que les zones humides représentent un patrimoine commun essentiel à la ressource en eau et à la biodiversité, elles nécessitent l'implication du plus grand nombre. Le Réseau est là pour vous accompagner et trouver la solution qui vous convient le mieux.

Réseau?

Plus de quinze années d'expérience...

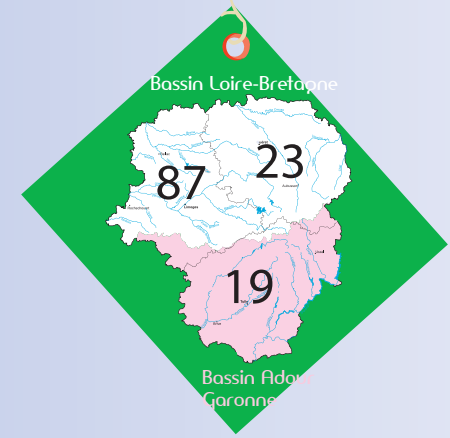
C'est en 1992 que le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin est né dans le but de connaître, protéger, gérer et valoriser les milieux naturels de la région.

Dans le cadre de cet objectif, l'association :

- met en œuvre une politique de sauvegarde du patrimoine naturel en Limousin : maîtrise foncière (acquisition, location) ou d'usage (convention de gestion) des sites remarquables ;
- assure la gestion de ces sites : inventaires, plans de gestion, travaux...;
- mène des travaux études scientifiques sur les qualités écologiques des milieux naturels de la région, à la demande de personnes physiques ou morales (Etat, Collectivités territoriales, Etablissements publics...);
- s'emploie à l'information et à la sensibilisation du public.

Association indépendante, le Conservatoire n'a aucun pouvoir de contrainte et travaille sur la base de partenariats.

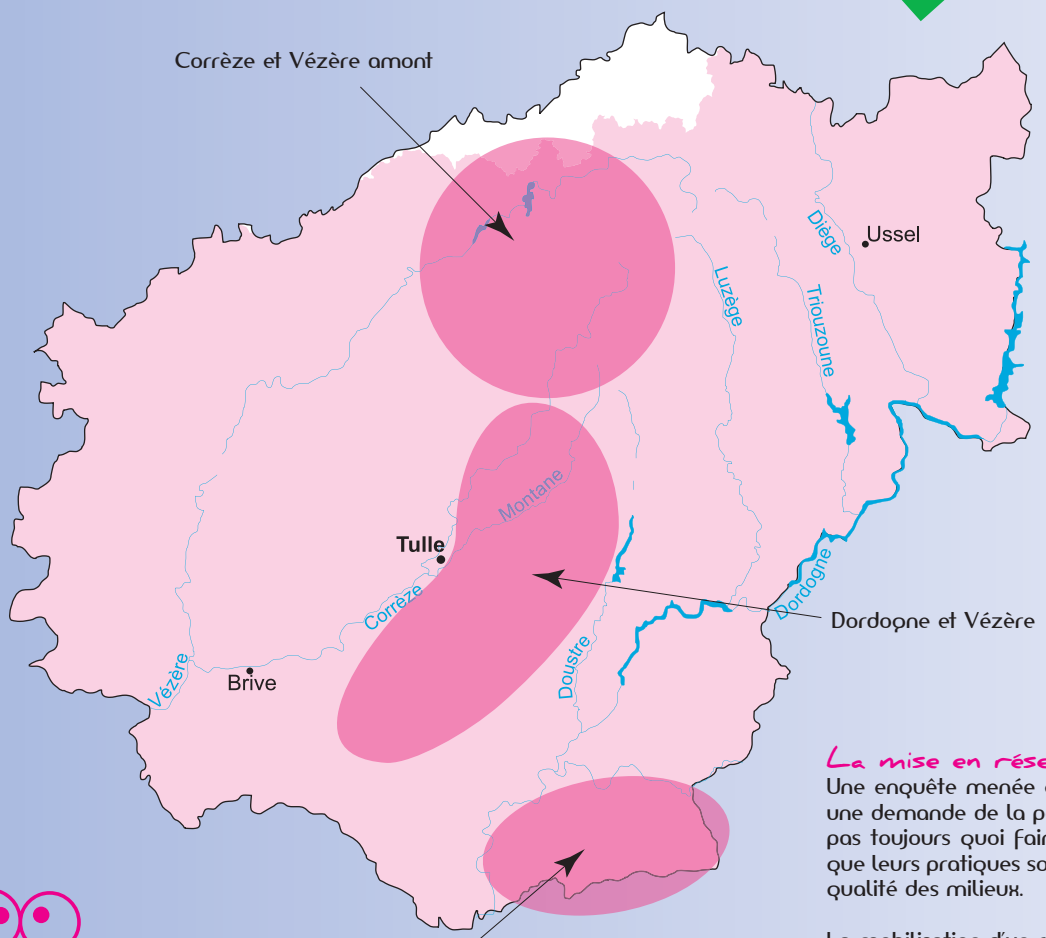
Ces grosses patates représentent le territoire de l'assistance technique



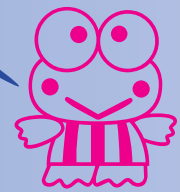
Une démarche novatrice: le plan d'action en faveur des landes et des tourbières en Limousin

Le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin a acquis durant ces quinze dernières années une expérience forte dans la restauration et la gestion de milieux remarquables. Il gère plus de 900 hectares en régie ou avec l'aide d'exploitants agricoles, éleveurs de bovins et d'ovins, principalement de race limousine (46 à ce jour). La réalisation d'une synthèse des connaissances sur les milieux tourbeux et les landes a permis au CREN, d'alerter sur leur disparition et de mettre en évidence l'insuffisance ou le caractère mal adapté des mesures de protection ou de gestion existante à l'heure actuelle.

C'est ainsi qu'est née l'idée de constituer un réseau d'exploitants agricoles et/ou de propriétaires, gestionnaires de zones humides, en lien avec le Conservatoire, la Région Limousin et l'agence de l'eau Adour-Garonne.



A quoi ça sert ?



La mise en réseau

Une enquête menée en 2004 auprès des éleveurs a montré qu'il existe une demande de la part des gestionnaires de zones humides ne sachant pas toujours quoi faire pour gérer ces milieux ou désireux de s'assurer que leurs pratiques sont compatibles avec le maintien à long terme de la qualité des milieux.

La mobilisation d'un réseau d'acteurs divers souhaitant s'engager sur des principes de gestion durable des zones humides répond au besoin de démultiplier les expériences. Ainsi, la préservation du patrimoine naturel en général et des zones humides en particulier devient l'affaire de tous.